

Délibération 2017/391 BP

Extrait du registre des délibérations du comité syndical du lundi 20 février 2017

Le comité syndical mixte association Maison de la Normandie et de la Manche s'est réuni le lundi 20 février 2017 à quatorze heures trente, à la Région Normandie à Caen – salle Toqueville dûment convoqué le 20 janvier 2017 par M. Jean-Marc Julienne, président du SMANM.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 3 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléantes possédant une procuration d'un titulaire	
12	9 dont 2 titulaires possédant une procuration	0	7

Présents en qualité de titulaires : 9

Mmes Anne-Marie Cousin, Frédérique Boury, Marie-Agnes Poussier-Winsback et Nathalie Thierry.

MM. Jean-Marc Julienne, Jean-Jacques Noel, Patrice Pillet, Jean-Manuel Cousin et Antoine Delaunay.

Sont excusés :

Mme Isabelle Vandenberghe - MM. Stéphane Travert, Marc Lefevre

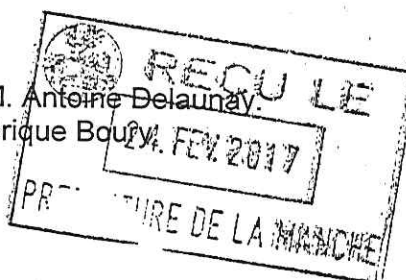
Sont excusés et donne pouvoir :

Mme Catherine Brunaud-Rhyn donne procuration à M. Antoine Delaunay.

M. Stéphane Travert donne procuration à Mme Frédérique Boury.

Secrétaire de séance :

M. Antoine Delaunay.





Dél 2017/391 BP 2017

Réunion du comité syndical du 20 février 2017

Budget Primitif 2017

Compte tenu des éléments d'informations fournis,

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif du S.M.A.N.M. pour l'exercice 2017, établi comme suit:

Section d'Investissement:

Recettes:	22 463.75 €	Dépenses	22 463.75 €
-----------	-------------	----------	-------------

Section de Fonctionnement:

Recettes	206 896.23 €	Dépenses	206 896.23 €
----------	--------------	----------	--------------

Et autorise M. Le président du SMANM :

- À maintenir le taux de l'indemnité compensatrice de résidence de 24.76 % pour janvier et février 2017 et d'actualiser le taux de résidence à 10% (taux plancher), révisable au semestre.
- De mettre en place le nouveau régime indemnitaire à compter du 1^{er} mars 2017 suivant le tableau ci-dessous :

Cadre d'emplois	Groupe	Montant annuel de base	
		IFSE	CIA
Cadre 1	Groupe 1	3 096 €	1 000 €
Cadre 2	Groupe 1	2 688 €	800 €

- de prendre en charge les frais afférents au plan de formation 2017 détaillés ci-dessous :

Organisation et fonctionnement de la fonction publique territoriale (SXX1F)
Initiation à la comptabilité m14 (SXX27)
La gestion du temps et l'organisation des tâches (022A3)
L'organisation de ses idées grâce au mindmapping (carte mentale) (011A3)
Les fondamentaux du statut

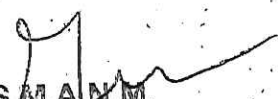
- À prendre en charge les dépenses réalisées dans le cadre du Festival Normand à Saint-Hélier entre le 10 au 16 juillet 2017 et de signer les documents contractuels nécessaires. (actions 2017 en annexe)

FESTIVAL FRANCE-JERSEY 2017 (VALIDE PAR LE BUREAU SMANM DU 12/12/2016)	
Intronisation Amis de la Normandie (vendredi 14/07/2017)	Montant estimé
Créer un groupe des amis de la Normandie → Confrérie/Think tank basé sur les différents groupes : AF, SJ, Rocher, avec intronisation au cidre et au calva + Remise de médailles, Achat de médailles pour les récipiendaires, frais pour l'organisation de la cérémonie d'intronisation (nourriture, boissons...), frais de déplacement et de repas des élus normands venus pour la cérémonie.	905,77 €
Rencontres B2B (lundi 10/07/2017)	Montant estimé
Créer un "Norman Business Meeting" rencontre d'entreprises normandes et anglo-normandes. 6 entreprises normandes viendront la journée du 10 juillet à Jersey. Prise en charge par le SMANM des billets de ferry aller et retour, de l'organisation de l'accueil (café/croissants/impression de documents) et de frais de repas sur place.	624,60 €
Visite guidée en ville par Geraint Jennings et inauguration des panneaux de ville "French lane" sur Hillgrove Street (vendredi 14/07/2017)	Montant estimé
Visite guidée St Hélier 2h + Inauguration plaques dans Hilgrove St, la rue des français. Coûts de confection des plaques de rues trilingues.	600,00 €
Pièce de théâtre "1066" par la Cie Skald (vendredi 14/07/2017)	Montant estimé
Musique contée "1066" Compagnie SKALD (frais de déplacement : remboursement km et billets de ferry aller et retour, cachet artistique, taxi, nuit d'hôtel et repas sur place)	1 800 € + + contrat signé par les différents partenaires
Visite guidée "Sur les pas de Victor Hugo" (mercredi 12/07/2017)	Montant estimé
Visite sur la route de Victor Hugo à St Helier réalisé par M. Gérard Pouchain (prise en charge de ses frais de déplacement : remboursement km et billets de ferry aller et retour, taxi, nuit d'hôtel et repas sur place)	400,00 € + contrat signé par les différents partenaires
Stand institutionnel & partenaires (du 11 au 15/07/2017)	Montant estimé
Espace mis à disposition des partenaires pendant la durée du Festival : location du matériel (barnums, tables et chaises), montage et démontage. Frais en mètre linéaire à prévoir (disposition d'un espace pour le stand)	300,00 € + convention de location signée
TOTAL BUDGET	4 630,00 €

- à signer tous les documents nécessaires en dépenses d'investissement en cas de renouvellement de mobilier ou matériel.

Adopté à l'unanimité

Délibéré à Saint-Lô, le 20 février 2017.
Pour extrait certifié conforme,
Le président du SMANM,


S.M.A.N.M.
Maison de la Normandie/Manche à
Jersey - Siège :
Maison du département
50050 SAINT LO 02.33.05.96.37

Jean-Marc Julienne



Maison de la
Normandie
& de la Manche



info@maisondenormandie.com

Tél. (0644 1534) 280 110

www.maisondenormandie.com

71 Halkett Place - St Hélier - JE24WG - CI - GB

Twitter : @MaisonNormandie | Facebook.com/MaisondeNormandie

Rapport 2017-391

Budget primitif 2017

Le document qui vous est soumis présente **l'équilibre et la répartition des crédits** du budget primitif (BP) pour 2017 par nature, conformément aux présentations de la nomenclature budgétaire pour un vote par chapitre.

Je vous invite à en délibérer.

Le président du SMANM
Jean-Marc Julienne

S.M.A.N.M.

Maison de la Normandie/Manche à
Jersey - Siège :

Maison du département
59090 SAINT LO 02.33.05.96.37



Maison de la
Normandie
& de la Manche



info@maisondenormandie.com

Tél. (0044 1534) 280 110

www.maisondenormandie.com

71 Halkett Place - St Hélier - JE24WG - CI - GB

Twitter : @MaisonNormandie | Facebook.com/MaisondelaNormandie

Rapport 2017-391

Budget primitif 2017

Le document qui vous est soumis présente **l'équilibre et la répartition des crédits** du budget primitif (BP) pour 2017 par nature, conformément aux présentations de la nomenclature budgétaire pour un vote par chapitre.

Je vous invite à en délibérer.

Le président du SMANM
Jean-Marc Julienne

S.M.A.N.M.

Maison de la Normandie/Manche à
Jersey - Siège :
Maison du département
50050 SAINT LO 02.33.05.96.37

BUDGET PRIMITIF 2017

Le SMANM applique depuis le 1^{er} janvier 2011, le plan comptable M14.

Rappel des principaux éléments de la M14 :

- Création de chapitres globalisés : opérations d'ordre, opérations réelles ;
- Obligation d'amortir ;
- Obligation de procéder au rattachement des charges et des produits.

Le budget 2017, se découpe ainsi :

RECETTES	BP 2015	BP 2016	BP 2017	Variation
Section d'investissement	20 790.50	22 994.31	22 463.75	-2.36%
Section de fonctionnement	266 831.80	222 449.98	206 896.23	-7.52%

DEPENSES	BP 2015	BP 2016	BP 2017	Variation
Section d'investissement	20 790.50	22 994.34	22 463.75	-2.36%
Section de fonctionnement	266 831.80	222 449.98	206 896.23	-7.52%

Il se caractérise par une réelle maîtrise de nos dépenses de fonctionnement limitées au plus près des besoins et se traduisant, globalement, par une diminution de nos propres moyens de fonctionnement. Le projet de budget primitif 2017 est cohérent avec nos actions 2017.

Pour mémoire :

FONCTIONNEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Recettes	150 587.18	152 323.06	150 774.15
Dépenses	195 419.00	168 000.96	
Solde d'exécution	-44 831.82	-15 677.90	
Excédent reporté	116 631.80	71 799.98	56 122.08
Résultat	71 799.98	56 122.08	206 896.23

INVESTISSEMENT	CA 2015	CA 2016	BP 2017
Recettes	2 475.60	2 203.68	2 236.33
Dépenses	Néant	2 766.92	
Solde d'exécution	2 475.00	-563.24	
Excédent reporté	18 315.06	20 790.66	20 227.42
Résultat	20 790.06	20 227.42	22 463.75

1 - RECETTES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Ce budget a intégré les paramètres à prendre en compte à savoir :

- Plan d'action 2017 ; (voir annexe)
- Diminution du taux de change ;
- Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire RIFSEEP ; (rapport 2017/392)
- Revalorisations des grilles indiciaires 2017 ;
- Plan de formation 2017. (voir annexe).

Conscients du contexte budgétaire contraint des collectivités, nous avons sollicité pour la contribution financière 2017, un montant identique à l'année 2016 soit 75 000 € par collectivité. Cependant pour assurer son équilibre budgétaire, le SMANM devra réétudier les participations financières à partir de 2018.

LIBELLE		BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017
Total chapitre 002 (excédent de fonct.)		134 144.14	116 631.80	71 799.98	56 122.08
Total chapitre 74		150 000.00	150 000.00	150 000.00	150 000.00
7472	Régions	75 000.00	75 000.00	75 000.00	75 000.00
7473	Départements	75 000.00	75 000.00	75 000.00	75 000.00
74738	Autres subventions et participations	0.00	0.00	0.00	0.00
Total chapitre 76		0.00	0.00	0.00	700.00
766	Produits financiers	300.00	200.00	600.00	700.00
Total chapitre 77		0.00	0.00	50.00	74.15
773	Annulation mandats antérieurs	0.00	0.00	0.00	24.15
7718	Produits exceptionnels	0.00	0.00	50.00	50.00
Total recettes fonctionnement		284 444.14	266 831.80	222 399.98	206 896.23

2 - DEPENSES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le total de la section de fonctionnement s'élève 206 896.23 €.

Par chapitre globalisé	BP 2014	BP 2015	Variation	BP 2016	BP 2017	Variation
011 - Charges de fonctionnement à caractère général	132 150.00	148 050.00	10.74%	121 250.00	107 579.00	-13%
012 - Charges du personnel et frais assimilés.	96 650.00	93 750.00	-3.09%	91 000.00	89 180.00	-2%
6811 - Dotation aux amortissements	1 763.00	2 133.00	17.35%	1 885.68	2 236.33	16%
65 à 67 - Autres charges financières	15 800.00	13 500.00	-17.04%	8 564.30	7 900.90	-8%
020 - Dépenses imprévues	38 080.00	9 398.00		0.00	0.00	
Total de l'exercice	284 443.00	266 831.00	-7%	222 699.98	206 896.23	-8%

DETAIL PAR CHAPITRE – BUDGET PRIMITIF 2017

	LIBELLE	BP 2015	BP 2016	BP 2017
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 550.00	121 750.00	107 579.00
60611	Eau et assainissement	1 500.00	1 500.00	400.00
60612	Énergie Électricité	6 000.00	6 000.00	3 500.00
60623	Alimentation	150.00	150.00	50.00
60628	Autres Fournitures non stockées	0.00	100.00	50.00
60631	Fournitures d'entretien	100.00	100.00	50.00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000.00	800.00	700.00
6064	Fournitures administratives	1 000.00	1 000.00	700.00
6068	Autres matières et fournitures	0.00	0.00	0.00
6132	Locations immobilières	62 300.00	68 000.00	62 000.00
6135	locations mobilières			100.00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000.00	0.00	0.00
615228*	entretien Bâtiments	20 000.00	2 500.00	11 129.00
61558*	entretien Autres biens mobiliers	100.00	100.00	750.00
6156	Maintenance	5 000.00	2 500.00	2 300.00
6161	Primes d'assurances	1 500.00	1 000.00	1 100.00
617	études et recherches	1 000.00	0.00	0.00
6182*	Documentation générale et technique	600.00	800.00	800.00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500.00	1 000.00	250.00
6188	Autres frais divers	0.00	100.00	0.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	500.00	800.00	900.00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 600.00	0.00	0.00
6231	Annonces et insertions	200.00	200.00	200.00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000.00	2 500.00	2 000.00
6233	Foires et expositions	500.00	500.00	100.00
6236	Catalogues et imprimés (impressions)	1 000.00	800.00	300.00
6237	Publications	500.00	350.00	100.00
6238	Frais divers de publicité (Abonnement CCI Jersey)	500.00	250.00	100.00
6247	Transports collectifs	5 000.00	4 500.00	700.00
6251	Voyages et déplacements	10 100.00	10 100.00	8 000.00
6256	Missions	700.00	700.00	600.00
6257	Réceptions	5 000.00	4 500.00	2 000.00
6261	Frais d'affranchissement	1 200.00	600.00	500.00
6262	Frais de télécommunication	3 000.00	3 000.00	2 500.00
6281*	Concours divers cotisations	500.00	500.00	300.00
627	Services bancaires et assimilés (Frais BDF)	500.00	500.00	800.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 500.00	2 500.00	2 000.00
6288	Divers services extérieurs	0.00	800.00	0.00
63513	Autres impôts locaux	2 500.00	2 000.00	2 000.00
6358	Autres droits	1 000.00	1 000.00	600.00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	93 750.00	91 000.00	89 180.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100.00	150.00	100.00
6336	Cotisations CNFPT - CDG	1 000.00	1 000.00	1 100.00
6338	Autre cotisation (solidarité)	200.00	300.00	100.00
64118	Autres indemnités	500.00	500.00	2 000.00
64131	Personnel non titulaire	63 500.00	65 000.00	60 000.00
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000.00	10 250.00	18 000.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	4 000.00	5 000.00	3 000.00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000.00	4 000.00	4 000.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 000.00	1 000.00	700.00
6458	Cotisations autres organismes	9 650.00	3 000.00	0.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300.00	300.00	180.00
6488	Autres charges indemnitaires	500.00	500.00	0.00

	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	25 031.80	10 549.98	10 137.23
6532	Frais de missions	500.00	464.30	200.00
6574	Subventions autres organismes	5 000.00	1 000.00	500.00
666	Pertes de change	1 000.00	1 000.00	600.90
6688	Autres charges financières (différence conversion)	500.00	500.00	0.00
6718	Autres charges exceptionnelles	500.00	100.00	0.00
678	Autres charges exceptionnelles (versement excédent)	6 000.00	5 600.00	6 600.00
22	Dépenses imprévues	9 398.20	0.00	0.00
6811	Dotations aux amortissements des immo incorporelles	2 133.60	1 885.68	2 236.33
TOTAL DES DEPENSES FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		266 331.80	223 299.98	206 896.23

Informations complémentaires

61558*(à prévoir)	Remplacement du radiateur dans l'appartement du chargé de mission)
615228 (réserve)*	Ravalement extérieur en 2019 prévue dans le bail en date du 14/10/2015 pour 9 ans)

6182*	Documentation générale et technique*
Titres concernés	1 -Press Guernesey (en ligne) http://guerneseypress.com 2 -Jersey evening poste (quotidien et abonnement web pour revue de presse. Partenaire pour la publication du Rocher. http://jerseyeveningpost.com. 3 - My Normandie (8 numéros par an)

6281*	Concours divers cotisations adhésion*
Associations concernées	
Alliance française	Association de droit local qui dépend de l'Association Française internationale qui a pour but de diffuser la langue française à l'étranger et en France par des cours de français dispensés par des professeurs de FLE (Français Langue Étrangère). la MNM est membre du bureau en tant que Vice-Président(e) et vote les décisions stratégiques de l'association. C'est un partenaire important et très proche de la MNM (émission de radio, journal etc...). Elle est composée de membres influents de l'île.
Société Jersiaise	c'est une institution de l'île qui existe depuis plus de 100 ans et qui a une renommée à travers l'île. Elle est composée de différentes sections : Archéologie, biologie marine, archives, jersiais et la section française dont la MNM est membre. Son but est d'organiser des conférences, et de communiquer sur le patrimoine français de Jersey. Elle est composée de membres influents de l'île.
Chamber of Commerce	c'est un peu différent des CCI en France. Il s'agit également ici d'un groupement de type lobby majoritairement économique, mais aussi politique. La MNM en est membre et cela permet outre le réseau, d'avoir des tarifs préférentiels lors des « lunch talks ».

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT**RECETTES :**

	LIBELLE	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017
20	Immobilisations incorporelles	3 500.00	2 515.50	3 500.00	3 900.00
2051	Concessions et licences	3 500.00	2 515.50	3 500.00	3 900.00
21	Immobilisations corporelles	17 313.25	17 000.00	19 000.00	17 500.00
2181	installations générales	5 000.00	5 000.00	5 000.00	4 000.00
2183	matériel bureau et informatique	2 313.25	2 000.00	5 000.00	4 000.00
2184	meublier	4 000.00	4 000.00	5 000.00	4 000.00
2158	autres installations				4 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 000.00	6 000.00	4 000.00	1 500.00
20	dépenses imprévues	0.00	1 275.00	494.34	1 063.75
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		20 813.25	20 790.50	22 994.34	22 463.75

3 - SECTION D'INVESTISSEMENT**DEPENSES :**

	LIBELLE	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017
1	Excédent d'investissement reporté	18 804.86	18 315.06	20 790.66	20 227.42
10222	FCTVA	244.61	341.84	318.00	0.00
28	Recettes d'ordre	1 763.78	2 133.60	1 885.68	2 236.33
28051	Concessions, logiciels, etc...	458.72	780.29	672.00	672.00
28181	installations générales	418.79	418.79	418.79	494.79
28183	matériel bureau et informatique	359.30	359.29	219.66	432.31
28184	meublier	381.65	381.65	381.65	381.65
28158	Autres installations				40.00
28188	Autres immobilisation corporelles	145.32	193.58	193.58	215.58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		20 813.25	20 790.50	22 994.34	22 463.75

Les besoins sont inscrits pour l'acquisition ou le renouvellement de mobilier et matériel bureautique mais également la prévision de dépenses pour faire face à un besoin urgent. (Voir annexe - descriptif des deux appartements à Saint Hélier).

Compte tenu des éléments d'informations fournis,

Je vous invite à en délibérer de voter le budget primitif 2017 du SMANM, qui s'équilibre :

- à **206 896.23 €** en section de fonctionnement,
- à **22 463.75 €** en section d'investissement.



ANNEXES

- 1 - Les marchés normands
- 2 - Compte rendu du 13/12/2016 (Action 2017)
- 3 - Descriptif de l'inventaire des deux appartements

NOTE D'INFORMATION - LES MARCHES NORMANDS 2017

La Maison de la Normandie et de la Manche organise, en collaboration avec différents partenaires sur l'île, **2 marchés normands par an** : un pendant l'été et un en décembre, en lien avec la fête de Noël sur Jersey.

Nous souhaitons, à cette occasion, pouvoir donner accès, aux habitants de l'île, à des produits normands et français, **vendus/fabriqués par des commerçants normands**.

Ce sont les seuls marchés français de l'île, aussi ils sont très appréciés des habitants qui peuvent, à cette occasion, avoir accès à des produits qu'ils ne trouvent pas habituellement sur l'île.

Jersey compte plus de 100 000 habitants et reçoit également beaucoup de touristes (à titre d'exemple, plus de 90 000 visiteurs sont venus durant le mois de juillet 2016, en majorité de Grande-Bretagne).



Généralement les marchés durent 4 jours : jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

Nous essayons de faire que les commerçants puissent arriver le jeudi matin et repartir le dimanche soir.

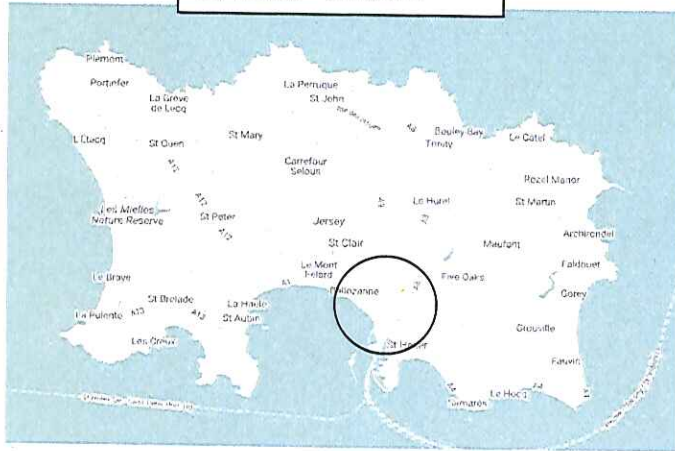
Cela n'est pas toujours possible au vu des traversées, aussi il faut parfois prévoir une nuit supplémentaire sur place.

A titre exceptionnel, le marché de juillet 2017 durera une semaine (du 10 au 16 juillet) car il sera intégré au Festival Français organisé par la Maison de la Normandie et de la Manche.

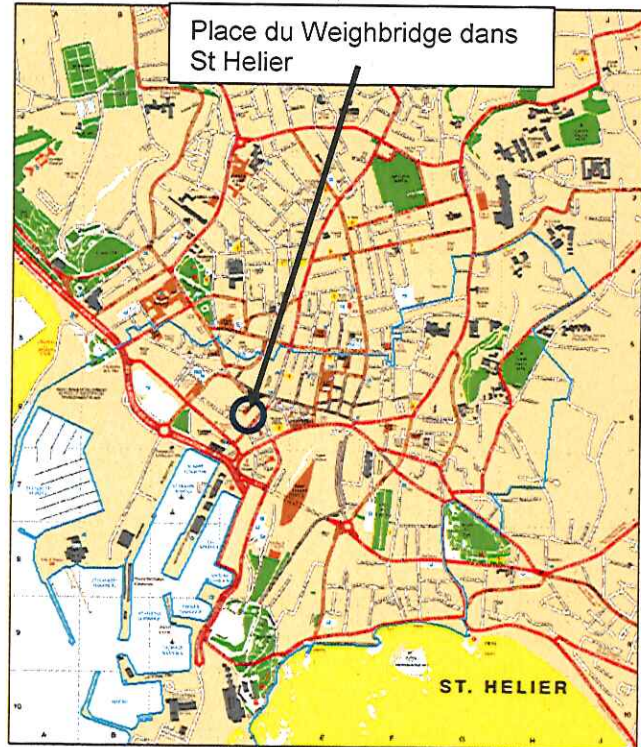
Les marchés 2017 auront lieu sur **la place du Weighbridge** à St Hélier (Capitale de Jersey).



St Hélier - JERSEY

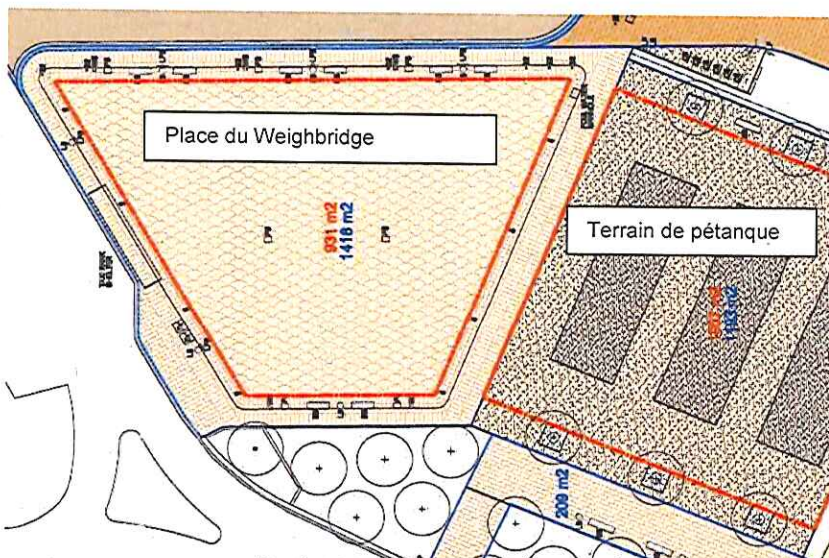


Place du Weighbridge dans St Helier



Place du Weighbridge

Terrain de pétanque



MODALITES DE PARTICIPATION AUX MARCHES

L'attribution d'un espace de vente sur ces marchés se fera en fonction de la date d'arrivée de la demande, du respect de l'ensemble des obligations françaises et jersiaises en matière de législation et enfin de la diversité et de la représentativité du patrimoine normand au sein de la manifestation dans le cadre de notre mission de promotion de la Normandie dans les îles Anglo-Normandes.

Le nombre de places lors de ces événements étant limité, nous vous invitons à retourner au plus vite votre demande de participation (document joint) en mentionnant **impérativement vos coordonnées complètes et signer votre déclaration sur l'honneur attestant que vous êtes en règle au regard de la législation française** en vigueur concernant la vente de vos produits et la désignation des produits vendus.

Cette demande de participation est à adresser à la Maison de la Normandie, par courriel à : info@maisondenormandie.com.

La participation à ces manifestations est entièrement libre et publique, **ouverte à tous les commerçants** remplissant les conditions légales françaises à l'exercice de leur activité (droit du commerce, droit des douanes....) et répondant aux contraintes imposées par la réglementation jersiaise en matière de droits de douane, de législation des services vétérinaires et santé et de l'obligation d'obtention des licences adaptées à l'activité.

De plus, les commerçants souhaitant participer à ces marchés devront respecter la volonté de l'organisateur local, à savoir la vente de produits authentiques fabriqués dans le territoire régional ou le représentant. Les objectifs des deux entités organisatrices sont bien sûr de garantir et faire perdurer l'authenticité du marché normand.

Afin de faciliter la participation des commerçants normands à ces marchés, la Maison de la Normandie et de la Manche accompagne les commerçants qui le souhaitent dans leurs démarches auprès des organismes jersiais.

Cependant, nous vous rappelons que la participation à ces manifestations est une volonté individuelle, et qu'il incombe à chaque participant d'entreprendre les démarches d'inscription, de mise en conformité avec la législation française et jersiaise mais également d'effectuer ses propres réservations de transport et d'hébergement.

Si vous souhaitez des renseignements sur les modalités d'hébergement, ainsi que sur les transports, n'hésitez pas à contacter la Maison de la Normandie et de la Manche qui pourra vous communiquer toutes les informations nécessaires.

Xavier SOURIS
Chargé de mission
Maison de la Normandie et de la Manche
xavier.souris@maisondenormandie.com
0044 1534 280 110

Christine BONHOMME
Assistante / En charge des marchés
Maison de la Normandie et de la Manche
info@maisondenormandie.com
0044 1534 280 110

Inscription

Les commerçants souhaitant participer à l'un ou aux deux marché(s) doivent nous renvoyer un bulletin de demande de participation avec différents renseignements (liste exhaustive des produits vendus, descriptifs, attestation sur l'honneur que le commerçant est en situation régulière vis-à-vis de l'administration sociale et fiscale, preuve de domiciliation normande de l'entreprise..).

Au vu du bulletin, l'inscription sera ensuite acceptée ou non (un courrier sera envoyé dans les 2 cas).

Chaque commerçant réserve personnellement le ferry et l'hébergement et se charge de respecter la procédure douanière (validation par les douanes de St Malo des inventaires de marchandises à l'aller et au retour) qui sera indiquée dans les courriels d'informations envoyés par la Maison de la Normandie après validation de l'inscription.

La Maison de la Normandie peut, bien évidemment, apporter son aide, si besoin, pour des réservations, traductions....



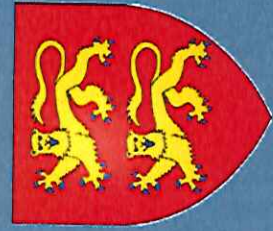
Logistique

Sur place, les commerçants ont accès à des points d'eau et d'électricité. Il y a également des poubelles et toilettes sur le site ainsi que la présence d'agent de sécurité pendant la nuit.

En revanche chacun amène le matériel qui lui est nécessaire (stand, barnums, ustensiles, câbles...). Aucun matériel n'est fourni sur place.

Frais à la charge des commerçants pour les marchés 2017 (taux change minefi au 26/01/2017 : 1.16)

Billets de ferry aller et retour - pour leurs camions et passagers	Les prix varient selon les dates de traversées, le nombre de passagers, le nombre et la dimension des camions, et la date à laquelle vous effectuez la réservation. Chaque commerçant contacte directement le service fret de Condor Ferries : 02 99 40 78 09 Adresse email: sales@morvanfils.com www.condorferries.fr/fret-morvanfils-transit-officiel
Frais d'hébergement et de restauration sur place	Chaque commerçant contacte directement les hébergeurs et s'organise comme il le souhaite - à titre d'information une nuit d'hôtel est d'environ £90 pour une chambre double (la Maison de la Normandie peut vous fournir une liste d'hébergements).
Prix du mètre linéaire du stand (stand non fourni, chaque commerçant amène son matériel) Le prix comprend : - les frais d'électricité et de l'eau ; - le gardiennage du site pendant la nuit ; - l'installation de toilettes pour les commerçants ; - la mise en place de bennes et le ramassage des poubelles ; - les assurances officielles pour la responsabilité et la sécurité civile.	£10 par mètre de stand par jour de présence
Droits de douanes Droits à payer, en livres, aux douanes de Jersey à l'arrivée au port.	Somme forfaitaire établie par les douanes de l'île Forfaits £ (produits non alcoolisés) et £ produits alcoolisés. ATTENTE DE REVALORISATION.



Maison de la
Normandie
& de la Manche



Détail du festival France-Jersey

Acte II avec validations du 13/12/2016

X. Souris

St Lô, le 13/12/2016



Priorités :

1. Suivi des plans d'actions Région et Département
2. Mise en place du Festival
3. Demandes diverses

OBJECTIF du festival :

- Cristalliser sur une semaine un condensé du savoir-faire et de la valeur ajoutée de la Maison de la Normandie et de la Manche dans les îles.
 - Quoi ? Promotion de la Normandie et de la Manche
 - Qui ? MNM + AF + SJ + SoJ
 - Où ? Jersey
 - Comment ? ~~6 mois ETP~~ → 4 mois ETP
 - Combien ? Total budget : ~~8 957€ (56%)~~ → 4980€



Maison de la Normandie & de la Manche



Business



1.

Validé

"Norman Business Meeting" rencontre d'entreprises normandes et anglo-normandes 5 entreprises normandes : entreprise en demande. Bateau + café croissants + Pic-nic pris en charge MDN. Frais km France et Taxi Jersey pris en charge par les entreprises+ agence d'attractivité du département

Non

Validé

"Norman Business Breakfasts" Présentation des secteurs d'attractivité en Normandie avec intervenant

Marché Normand de juillet

3.

Validé

→ Temps passé : 1 mois + 3 semaines = **2 mois ETP**

→ Totaux « Business » : ~~1716€~~ 974,60€



Le Marché Normand en question et en questions



1) Identité du marché

Ouverture pour le marché de juillet.
Marché sans changement en décembre.
Courrier à faire signer à JMJ puis à
envoyer aux commerçants

2) Critère de participation

Normandie

3) Non-concurrence directe (un seul commerçant présent par type de produits, soit un seul fromager, un seul vendeur de boissons alcoolisées...).

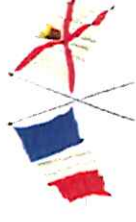
4) Des commerçants récurrents ?

RECOMMANDATIONS :

- En ce qui concerne l'identité du marché, il est possible de mettre en avant le SMANM en appelant le marché "Maison de Normandie's French Market"
- Garder un marché de Noël sur la base de nos marchés actuels, avec nos commerçants traditionnels, et avoir un événement plus ouvert au printemps/été ou l'on cherche à avoir une démarche plus qualitative dans les produits et la production et à faire tourner les participants.



Attractivité de la Normandie et lobby



Validé

Créer un groupe « Les amis de la Normandie et de la Manche »

- ➔ Confrérie groupes d'influence Anglo-Normands.
- ➔ Intronisation au cidre/calva/camembert
- ➔ Remise de médailles MNM par le Président

- Temps passé : 7 jours ETP
- Totaux « Attractivité de la Normandie » : 906€



Culture normande et manchoise

Non Validé	Expo de peinture/photo/sculpture dans la MNM avec artiste Normands et/ou Anglo-Normands vernissage.
Validé	Visite guidée St Héliér 2h + Inauguration plaque dans Hilgrove St, « la rue des français » → (G. Jennings)
Validé	Visite sur la route Victor Hugo à Jersey (G. Pouchain, spécialiste mondial de VH)
Validé	Musique contée "1066" Compagnie SKALD (est venue gratuitement lors d'un lunchtalk en octobre 2016)
Non Validé	Théâtre compagnie les 3 sentiers "Un soir chez Victor" (Prise en charge d'un tiers de la somme) aide logistique région.

- ➔ Temps passé: 3 semaines ETP
- ➔ Totaux « Culture »: ~~5612€~~ - 2800€



Sport



- Tournoi de pétanque → Dans le cadre du festival
(3 coupes + 10 bouteilles de cidre)

Tours des ports de la Manche



→ Temps passé: 5 jours

→ Totaux « Sport »: ~~243€~~ 0€

- 8/9 Juillet: GRANVILLE / BARNEVILLE CARTERET
- 10 Juillet: BARNEVILLE CARTERET / GUERNESEY
- 11 Juillet: GUERNESEY / JERSEY
- 12 Juillet: JERSEY / DIELETTE
- 13 Juillet: DIELETTE / CHERBOURG
- 14 Juillet: CHERBOURG / ST VAAST LA HOUGUE



Éducation / Tourisme / Transport / Institutionnel

Validé

1 Stand (MNM, tourisme, éducation, MIE, jumelages, carré international, manche tourisme...)

- Temps passé : 10 jours
- Totaux « éducation » : 300€



Communication



- **Non Validé** Émission de radio " le journal des îles" France Bleu Cotentin spéciale festival
- **Non Validé** QUIZZ Norman (cidres + places MIE + micro et enceinte)
- **Validé** Emission spéciale festival "Un tour en France" à la BBC Jersey
- **Validé** Edition spéciale festival du "Rocher" avec le JEP

➔ Temps passé : 15 jours ETP

➔ Totaux « Communication » : ~~182€~~ 0€





Maison de la Normandie & de la Manche



• Les lieux du festivals

